

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{er} juillet 2021

Nombre de conseillers

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 11

Convoqué le : 21/06/2021

Affiché le : 21/06/2021

L'an 2021 et le 1^{er} juillet à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur LEOTARD Alexandre, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/06/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/06/2021.

Présents : M. LEOTARD Alexandre, M. HASLOUIN Patrick, M. HY AIS Bruno, M. PIETZAK Patrice, Mme CLOUSEAU Linda, Mme PILLAVOINE Aude, Mme FERNANDES Stéphanie, M. LEGROS Patrick

Excusé(e) ayant donné procuration : M. RICHET Jacky donne pouvoir à Bruno HY AIS, M. BREUILLARD Alain donne pouvoir à Patrick HASLOUIN, Mme LEBRETON Marlène donne pouvoir à Alexandre LEOTARD

Absents :

Secrétaire de séance : Mme FERNANDES Stéphanie

Les élus n'ayant fait aucun commentaire sur le compte rendu du conseil municipal du 08 avril 2021, il est signé par tous les membres présents.

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils acceptent de délibérer sur 1 point non-inscrit à l'ordre du jour : adoption à l'unanimité.

I. DEVIS NETTOYAGE MONUMENT AUX MORTS

Le maire présente au conseil un devis de l'entreprise PREVAUTAT concernant le nettoyage du monument aux morts qui s'élève à 576 € TTC.

Le conseil accepte ce devis à l'unanimité.

II. DEGREVEMENT FACTURE ASSAINISSEMENT

Le Maire informe le conseil qu'un dégrèvement a été réalisé pour un administré qui en avait fait la demande et était éligible à cette démarche.

III. DEVIS SIGNALÉTIQUE POUR CHEMIN CONTOURNEMENT

Le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise DICOREP concernant la signalétique pour le chemin de contournement qui s'élève à 1 848.00 € TTC. Après consultation avec les personnes concernées, il est nécessaire de prévoir un nombre plus important de panneaux. Un devis global sera donc demandé qui sera étudié lors d'une prochaine séance.

IV. DEVIS REPRISE MACONNERIE PRISON

Le maire présente un devis de l'entreprise DUPRE pour la reprise en maçonnerie de la prison d'un montant de 1 032.00 € TTC.

Les membres du conseil acceptent ce devis à l'unanimité.

V. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la réussite de l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe d'un agent de la commune, le Maire propose au conseil de nommer cet agent sur un grade correspondant et donc d'ouvrir un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} aout 2021.

Le conseil accepte cette modification à l'unanimité.

VI. DIVERS

- Le maire informe le conseil que la convention pour l'installation de la bâche à incendie est à la signature,
- Un projet de convention pour la prise en charge par la commune de la stérilisation des chats errants a été envoyé au cabinet vétérinaire de Puiseaux, on attend le retour,
- Le Maire présente au conseil le courrier d'un administré concernant des nuisances sonores à Morville ainsi qu'un autre concernant des problèmes liés aux divagations des chiens d'un administré,
- Un point est fait sur la prochaine distribution des colis pour les aînés,
- Le maire présente l'étude de faisabilité pour les parkings de la place,
- Point communication,
- Subvention éclairage public : dépôt d'un dossier pour prime CEE (env 305 €),
- La régularisation de la signature du bail emphytéotique du presbytère a eu lieu le 27 mai dernier,
- Inventaire et restitution à la commune d'une partie du mobilier de l'école,
- Calculatrices livrées pour les enfants de la commune passant en classe de 6^{ème},
- Remerciements de l'association des secrétaires de mairie pour le versement de la subvention,
- Point sur travaux écluse et pose de l'abribus qui sont terminés et réceptionnés,
- Mme PILLAVOINE informe les membres du conseil que lors d'une commission sociale de la CCPG, il a été décidé de mettre en œuvre une bourse au permis qui sera ouverte aux administrés selon certains critères,
- M. HASLOUIN informe le conseil qu'un contrôle de fonctionnement a eu lieu sur la station les 21 et 22 juin. Les résultats devraient être communiqués en aout.
- M. HYAIS signale que le raccord de goudron entre le caniveau et la chaussée Rue des Fossés Nord est dégradé. Contact est pris avec l'entreprise qui viendra constater le problème et apportera une solution,
- Le maire fait un point sur les domaines d'intervention des conseillers départementaux de notre canton,
- Le maire remercie les membres du conseil pour leur investissement de cette 1^{ère} année de mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h20**.